



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600027-20251202-2025-DEDL-88-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2025

Publication : 02/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



DÉLIBÉRATION N°2025-DEL-88

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 NOVEMBRE 2025

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le vendredi vingt-huit novembre deux-mille-vingt-cinq à 14h00, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Christophe BOUILLON, Président.

Nombre de membres en exercice : 24

Quorum : 13

PRÉSENTS :

Mesdames Marie-Claude BEAUFILS, Claudine BRIFFARD, Annic DESSAUX, Joëlle DOUBET, Claude LEUMAIRE, Julie LESAGE, Marie-Françoise LOISON, Anne-Emilie RAVACHE, Françoise UNDERWOOD, Messieurs Christophe BOUILLON, Jean CHOMANT, Eric HERBET, Laurent JACQUES, Martial OBIN, Pierre PELTIER, François ROGER, Jean-Marc VASSE et Jean-Claude WEISS.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Monsieur Nicolas BERTRAND (pouvoir à Pierre PELTIER)
- Monsieur Bastien CORITON (pouvoir à Christophe BOUILLON)
- Madame Blandine LEFEBVRE (pouvoir à Jean-Claude WEISS)
- Madame Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK (pouvoir à Françoise UNDERWOOD)
- Monsieur Jean-François MAYER (pouvoir à Jean CHOMANT)
- Monsieur François TIERCE (pouvoir à Eric HERBET)

ABSENT EXCUSE : /

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2025 – DECISION MODIFICATIVE N°1 - AUTORISATION

- Vu le Code Général de la Fonction publique,
- Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion institué par le chapitre II, du titre V du livre IV du Code Général de la Fonction Publique,



- Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 27 janvier 2025 adoptant le budget primitif 2025 principal du Centre de Gestion,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 27 juin 2025 adoptant le budget supplémentaire 2025 du Centre de Gestion,
- Considérant qu'il convient de modifier les prévisions budgétaires pour tenir compte de plusieurs ajustements dans les crédits inscrits ainsi que de nouvelles dépenses et recettes,

Monsieur le Président cède la parole à Madame Françoise UNDERWOOD, membre du Bureau, qui rappelle que lors de sa séance du 27 janvier 2025, le Conseil d'Administration a adopté le budget primitif 2025, et le 27 juin 2025, il a adopté le budget supplémentaire intégrant la reprise des résultats du Compte Administratif 2025.

Madame UNDERWOOD précise que depuis cette date, quelques ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires et font l'objet du projet de **Décision Modificative n°1** soumis à votre examen.

Les ajustements et les prévisions nouvelles mis en œuvre à l'occasion de la Décision Modificative n°1 sont les suivants :

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Madame UNDERWOOD détaille les principaux éléments qui fondent la **Décision Modificative** en dépenses et en recettes sont les suivants :

1/ DEPENSES

Le total des ajustements et prévisions nouvelles de dépenses de fonctionnement s'établit à 158 200€

Ces prévisions nouvelles se répartissent ainsi :

Fonctionnement	BP+BS 2025	DM1 2025	TOTAL CREDITS 2025
011 - Charges à caractère général	1 135 883 €	+ 103 500€	1 239 383 €
012 - Charges de personnel	7 235 325 €		7 235 325 €
65 - Autres charges de gestion courante	834 580 €	+35 000€	869 580 €
67 - Charges exceptionnelles	10 000 €		10 000 €
042 - Opérations de transferts entre sections	267 645 €	+19 700 €	287 345 €
Total des dépenses de fonctionnement	9 483 433 €	+ 158 200 €	9 641 633€



011 – Charges à caractère général

Les crédits sont réajustés en augmentation globale de + 103 500 € :

Madame UNDERWOOD indique que ces régularisations concernent les comptes suivants :

611 - Contrats de prestations de services

Des crédits supplémentaires pour un montant de +15 000 € sont inscrits à cet article pour acquitter un premier acompte relatif à la fourniture d'une solution de vote électronique pour les élections des représentants du personnel et du conseil d'administration en 2026.

61358 – Autres locations mobilières

Un crédit de 3 500 € est inscrit pour la location de tentes pour une journée évènementielle au CDG 76.

62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux

Une augmentation des crédits de + 25 000 € est nécessaire pour assurer le règlement des honoraires des expertises médicales demandées par le Conseil Médical restreint. Cette dépense supplémentaire s'explique par une augmentation du tarif et du nombre d'expertises médicales. Ces expertises sont remboursées au Centre de Gestion par les collectivités qui emploient les agents concernés, des crédits d'un même montant sont inscrits en recettes à l'article 706888.

62812 - Reversement participation concours

Le crédit inscrit en provision dans le BP doit être actualisé à la suite du calcul des reversements aux CDG ayant conventionné avec le CDG 76. Le CDG 76 doit leur reverser les recettes facturées en 2025 suivant leur participation au coût de l'organisation du concours ou examen professionnel.

Le crédit inscrit s'élève à 60 000€.

65 – Autres charges de gestion courante

Madame UNDERWOOD indique que des crédits supplémentaires sont inscrits à hauteur de 35 000 € à l'article 6568 pour le remboursement aux collectivités affiliées des décharges d'activités syndicales dont bénéficient réglementairement les organisations syndicales.

042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections :

Madame UNDERWOOD rappelle que la M57 prévoit que les amortissements soient désormais calculés selon la règle du prorata-temporis, sans décalage au 1^{er} janvier N+1 comme précédemment. Des



crédits supplémentaires sont donc inscrits pour un total de 11 000 €, pour couvrir la dotation aux amortissements des investissements réalisés au cours de l'année 2025.

Madame UNDERWOOD indique par ailleurs que sont également inscrits dans ce chapitre des crédits aux articles 675 (3 650€) et 6761 (5 050€) pour la cession à notre assureur d'un véhicule accidenté qui n'était pas amorti en totalité.

2/ RECETTES

Concernant les recettes de fonctionnement, le total des ajustements s'élève à + 123 700 €, répartis comme suit :

Fonctionnement	BP+BS 2025	DM1 2025	TOTAL CREDITS 2025
70 - Produits des activités	7 950 855 €	+ 115 000 €	8 065 855 €
74 - Dotation, subventions et participations	933 650 €		933 650 €
75 - Autres produits de gestion courante	101 600 €		101 600 €
77 – Produits spécifiques	0 €	+ 8 700 €	8 700 €
013 - Atténuations de charges	55 000 €		55 000 €
042 - Opérations de transfert entre sections	50 237 €		50 237 €
Total des recettes de fonctionnement	9 091 342 €	+ 123 700 €	9 215 042 €

70 – PRODUITS DES SERVICES

706888 (Autres)

Un crédit supplémentaire de + 25 000 € est inscrit au titre du secrétariat du Conseil Médical restreint, correspondant au remboursement par les collectivités affiliées et non affiliées, des frais d'expertises médicales réalisées par des médecins agréés. Un crédit d'un montant équivalent est porté en dépenses.

708773 - Remboursement de frais lauréat de concours

Le crédit prévisionnel d'un montant de 40 000 € inscrit au BP est augmenté de + 90 000 € à la suite de la facturation des coûts lauréat aux collectivités non affiliées.

71 – PRODUITS SPECIFIQUES

La recette de 8 700 € correspond au prix de rachat par l'assureur du Centre de Gestion d'un véhicule hors d'usage (véhicule inondé).



II – INVESTISSEMENT

1/ DEPENSES

Madame UNDERWOOD précise que des crédits sont inscrits à l'article « 2031 - Frais d'études » pour permettre de prendre en compte des frais d'études pour la restructuration de l'accueil et l'aménagement d'espaces complémentaires pour un montant 6 775 €.

Investissement	BP+BS 2025 hors reports	DM1 2025	TOTAL CREDITS 2025
20 - Immobilisations incorporelles	74 000 €	6 775,00 €	80 775 €
21 - Immobilisations corporelles	94 200 €		94 200 €
23 - Immobilisations en cours	495 000 €		495 000 €
Investissement	BP+BS 2025 hors reports	DM1 2025	TOTAL CREDITS 2025
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 237 €		50 237 €
Total des dépenses d'investissement	713 437 €	6 775,00 €	720 212 €

2/ RECETTES

En contrepartie des nouveaux crédits de dépense de fonctionnement relatifs aux dotations aux amortissements complémentaires et à la cession d'un véhicule, une recette d'investissement de 19 700 € est inscrite au chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections.

Fonctionnement	BP+BS 2025	DM1 2025	TOTAL CREDITS 2025
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 660 €		3 660 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	500 000 €		500 000 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	267 645 €	19 700 €	287 345 €
Total des recettes d'investissement	771 305 €	19 700 €	791 005 €



III – RESULTAT NET DE LA DECISION MODIFICATIVE

Compte tenu des éléments exposés ci-dessus, le **résultat net de la décision modificative** s'établit ainsi :

DM1 2025	Mouvements réels		Mouvements d'ordre		Total		Solde
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	+ 138 500 €	+ 123 700 €	+ 19 700 €		+158 200 €	+123 700 €	-34 500 €
Investissement	+ 6 775 €		€	+ 19700 €	+6 775 €	+19 700 €	+12 925 €
Total	+145 275 €	+123 700 €	+19 700 €	+19 700	+164 975 €	+143 400 €	-21 575 €
Solde	-21 575		0,00 €		-21 575 €		-21 575€

Globalement, à travers le budget primitif et la décision modificative 1, la **situation budgétaire prévisionnelle de l'exercice 2025** s'établit ainsi :

Section de Fonctionnement	BP+BS	DM1	Crédits totaux
Recettes de l'exercice	9 091 342 €	+123 700 €	9 215 042 €
Dépenses de l'exercice (réel + ordre)	9 483 433 €	+158 200 €	9 641 633 €
Résultat 2025 prévisionnel	-392 091 €	- 34 500 €	- 426 591 €
Excédent de fonctionnement reporté	4 049 517 €		4 049 517 €
Résultat prévisionnel de clôture	3 657 426 €	-14 800 €	3 622 926 €

Section d'investissement	BP+BS	DM1	Crédits totaux
Recettes de l'exercice	771 305 €	+19 700 €	791 005 €
Dépenses de l'exercice (réel + ordre)	713 437 €	+6 775 €	720 212 €
Résultat 2025 prévisionnel	+ 57 868 €	+ 12 925 €	+70 793 €
Excédent net d'investissement reporté	2 643 312 €		2 643 312 €
Résultat prévisionnel de clôture	2 701 180 €	+ 12 925 €	2 714 105 €



Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, Françoise UNDERWOOD entendue, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Adopte la Décision Modificative n°1 du budget principal 2025 du Centre de Gestion.

Le Secrétaire,
Jean CHOMANT

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Christophe BOUILLON

